

Fongicide colza

**BASF**

The Chemical Company

# RÉUSSISSEZ VOTRE COLZA

**Caramba<sup>®</sup>,**  
le régulateur étalon du colza  
à l'automne.

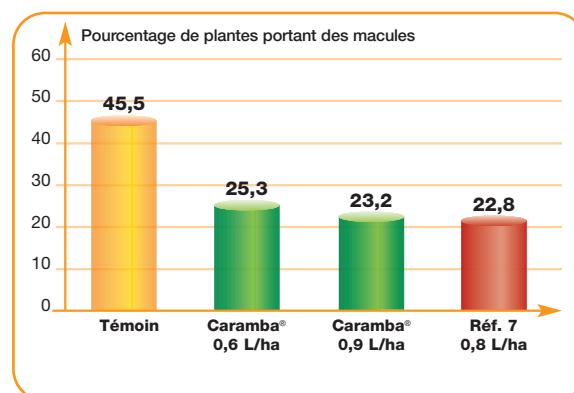


## Pourquoi Caramba<sup>®</sup> à l'automne ?

### ● Efficacité phoma

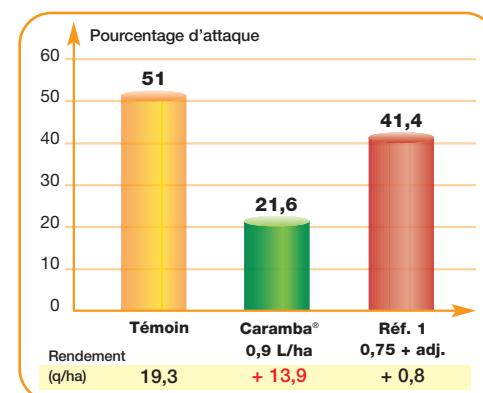
Caramba<sup>®</sup> appliquée à l'automne, au pic de projection de spores (cf Service de la Protection des végétaux), permet de limiter les attaques de phoma. Caramba<sup>®</sup> est aussi efficace contre les attaques précoces d'oïdium et de cylindrosporiose.

### Efficacité sur phoma



Macule de phoma avec ses pycnidies (points noirs)

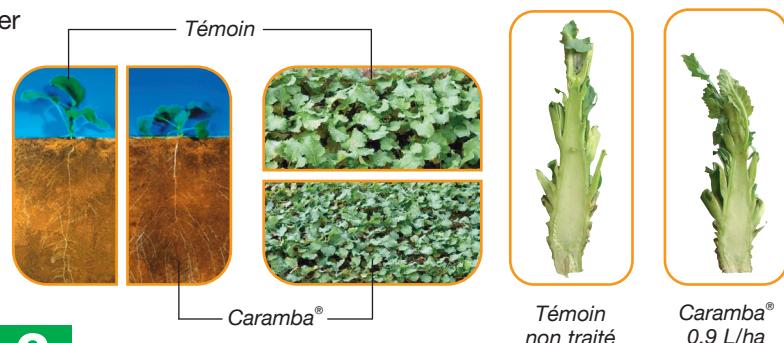
### Efficacité et rendement en situation de forte attaque de phoma



### ● Efficacité régulateur

Appliqué à l'automne, Caramba<sup>®</sup> permet d'éviter une élongation prématuée du colza.

- Le risque de gel du bourgeon terminal, le déchaussement de la plante pendant l'hiver et l'éclatement de la tige qui favorise le phoma et la rupture des tiges au printemps sont limités.
- Il réduit la biomasse du colza, ce qui le rend moins sensible aux contaminations de phoma pendant l'hiver.
- Caramba<sup>®</sup> stimule le développement racinaire.



## A qui s'adresse-t-il ?

### ● Aux colzaïculteurs

qui recherchent en un seul produit l'efficacité régulateur + fongicide phoma à l'automne.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI**

# Caramba®

## Comment s'utilise-t-il ?

#### ● Gérer le risque phoma.



## ● Raisonnez l'application d'un régulateur à l'automne

Pour être efficace, le régulateur à l'automne doit être appliqué avant l'élongation du colza. **Le stade 6 feuilles permet de décider de l'opportunité du traitement. C'est également le stade optimal d'intervention.**

Vos colzas vont-ils atteindre le stade 6 feuilles avant la date limite régionale ? (voir tableau ci-dessous)

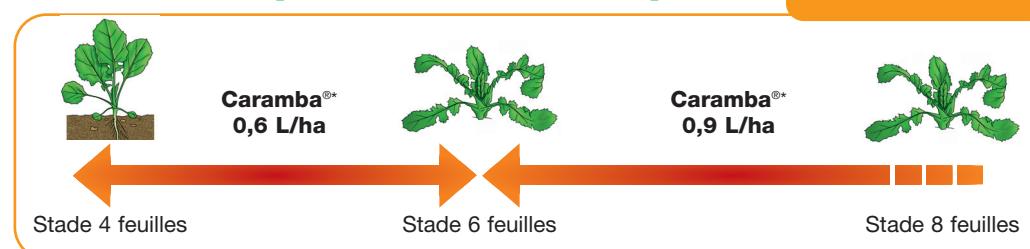
vos colzas vont-ils atteindre le stade 6 feuilles avant la date limite régionale ? (voir tableau ci-dessous). Si oui, le risque d'élongation est d'autant plus important que la variété est sensible à l'élongation.

Si oui, le risque d'elongation est d'autant plus important que la variété est sensible au peuplement > à 15 pieds/m linéaire ou la disponibilité en azote > 100 unités.

Dates limites régionales pour le stade 6 feuilles (d'après source CETIOM)	
Nord-Pas-de-Calais / Picardie / Haute-Normandie	05 – 10 octobre*
Champagne-Ardenne / Lorraine-Alsace	05 – 10 octobre*
Bourgogne / Franche-Comté / Auvergne / Rhône-Alpes	10 octobre
Ile de France / Centre / Pays-de-Loire (72, 53, 49) / Basse-Normandie	10 octobre
Pays-de-Loire (85, 44) / Poitou-Charentes / Bretagne	20 octobre
Aquitaine / Midi-Pyrénées	20 octobre
Languedoc-Roussillon / PACA / Sud Rhône-Alpes	25 octobre

#### ● Une préconisation adaptée à tous les risques

sans adjuvant



Ce traitement ne permet pas de contrôler la verse au printemps.

(\*) Dose adaptée selon le stade du colza

# Qu'est-ce que Caramba® ?

- **Autorisation de vente :** n° 9300020
  - **Composition :** 60 g/L metconazole
  - **Formulation :** concentré soluble
  - **Classement toxicologique :**  
Xn - R10 - R38 - R41 - R43 - R63 - AQUA
  - **Usages et doses autorisées sur crucifères oléagineuses :**
    - régulateur de croissance : 1,2 L/ha
    - cylindrosporiose, oïdium, alternariose sclerotiniose : 1,2 L/ha
    - phoma 0,9 L/ha
  - **Délai avant récolte : colza :** 45 jours
  - **Distance aux points d'eau :** respecter une zone non traitée minimale de 5 mètres.
  - **Délai de rentrée :** 48 heures (Cf arrêté du 12/09/2006).
  - **Contre indication éventuelle sur faune auxiliaire et abeilles :** L'association de **Caramba®** avec un insecticide de la famille des pyréthrinoïdes n'est pas autorisée, durant la floraison et les périodes de production d'exudats.  
Contre-indications éventuelles sur faune auxiliaire et abeilles : « Lorsqu'une protection doit être réalisée avec des spécialités de la famille des pyréthrinoïdes et des triazoles ou imidazoles, traiter d'abord avec la spécialité à base de pyréthrinoïdes puis avec la triazole ou l'imidazole en respectant un délai de 24h entre les deux applications »
  - **Autres autorisations :** Blés, orges, seigle, avoine, triticale, pois protéagineux, féveroles, lupin, lin, pois de conserve